Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers

et les ménages

Band: 1 (1907-1908)

Heft: [9]

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages organe officiel de la fédération ouvrière des aiguilles

Paraissant le premier dimanche de chaque mois.

Le numéro: 10 centimes.

Par 20 exemplaires, 5 c. le numéro. Par 200 ex., 2 1/2 c. le numéro. Rédaction et Administration.

Adresser toutes correspondances et réclamations à Marguerite Faas-Hardegger, 3, rue du Marché, 3, Berne.

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, une année : 1 fr. — Pour l'étranger » 1 fr. 50

Le droit de suffrage universel

pour les femmes qui travaillent.

A leur congrès international, les femmes socialistes déléguées par les organisations de femmes prolétaires de leur pays se sont entendues pour faire une action internationale en faveur du suffrage universel pour la femme qui travaille.

Nous, femmes qui travaillons, sentons que c'est profonde injustice de nous faire vivre sous des institutions à la création ou à la réformation desquelles nous ne pouvons collaborer.

Puisque c'est nous qui envoyons les enfants à l'école, nous qui soufirons dans les hôpitaux et les maternités, il nous semble qu'il faudrait bien nous permettre de dire notre mot dans toutes ces affaires auxquelles nous ne pouvons nous soustraire.

Nous sommes aussi de l'avis que puisque l'Etat demande de nous des impôts sitôt que nous gagnons un soi-disant « minimum d'existence », nous devrions pouvoir dire ce que nous voudrions voir faire de ces impôts, de notre argent. Par exemple, lorsque nos maîtres veulent tout dépenser pour le militarisme et la bureaucratie, sans rien garder pour les malades et les femmes en couches, nous voudrions pouvoir dire non!

Certes, même les sans-droits ne sont pas exclus de toute influence sur l'Etat sous les lois duquel ils vivent. Et, comme les autres sans-droits, nous pouvons protester, réclamer, crier, refuser notre travail et braver les forces de l'Etat ennemi.

Cependant, on ne peut pas descendre tous les jours dans la rue. Toutes les époques ne sont pas propices pour faire la révolution. Il y a des périodes pendant lesquelles les révolutions se préparent lentement, des périodes pendant lesquelles chacun tâche d'accumuler autant de forces que possible en se rendant la vie actuelle moins insupportable.

Car toutes les institutions actuelles ne sont pas

des pétrifications. Elles sont plus ou moins élastiques. Chacun — et notamment le prolétaire — en tâchant de rendre les institutions de hier conformes aux besoins d'aujourd'hui, tend la corde. Un beau jour, la corde finit par se rompre. Il y a alors révolution.

Or, nous, femmes prolétaires, nous voudrions pouvoir aider à tendre la corde. En ayant la possibilité d'aider nos frères prolétaires, nous hâterons la révolution.

* * *

Mais c'est encore pour une raison toute pratique que les femmes entreprennent une action générale

pour le suffrage universel.

Nous savons parfaitement que les hommes—la majorité des prolétaires y compris — négligent d'instruire et de convaincre les femmes, car ils n'en espèrent aucun secours immédiat et tangible; c'est ainsi que nos camarades nous instruisent sur le mouvement syndical et sur le mouvement coopératif, parce que ces mouvements ne peuvent être menés à bien que par les travailleurs des deux sexes et par les consommateurs des deux sexes. Mais, quant aux questions politiques, c'està-dire celles concernant l'organisation de l'Etat, da canton ou de la commune, on nous laisse dans l'ignorance. N'ayant pas le droit de voter, nous ne sommes pas intéressantes. On ne s'occupe pas de nous; il y en a même qui nous méprisent.

Mettez entre les mains des femmes le droit de suffrage, et tous les hommes qui considèrent ce droit comme une arme s'efforceront d'intéresser les femmes aux questions politiques pour qu'elles sachent se servir de leur nouveau droit. Oh! certainement les femmes — tout comme les hommes — débuteront par croire le premier venu. Mais ensuite elles arriveront à critiquer et finiront par connaître les choses, leurs raisons et leurs effets. C'est donc pour aborder enfin les femmes jusqu'ici inaccessibles à la propagande, les femmes de ménage qui ne quittent jamais la maison et que seuls leurs maris peuvent instruire, que les femmes prolétaires désirent des droits dits politiques.